

27.08.2010 - 08:45 Uhr

## Révision de la loi sur l'assurance-accidents Ne dégradons pas une assurance qui fonctionne bien : retour au Conseil fédéral !

Bern (ots) -

Dans une économie performante, l'existence d'une assurance-accidents de qualité revêt une grande importance, tant pour les employeurs que pour les travailleurs et travailleuses. L'actuelle assurance-accidents, qui repose sur la position d'une SUVA portée par un partenariat social fort et ne poursuivant pas de but lucratif, répond à ces exigences.

On ne comprend dès lors pas pourquoi en dégrader sensiblement la qualité à travers la révision en cours de la loi sur l'assurance-accidents (LAA). Cette volonté est aussi incompréhensible parce qu'il s'agit de la mieux financée des assurances sociales et qu'elle est dans les chiffres noirs. Des représentants des arts et métiers et des syndicats ont décidé, vu la portée exceptionnelle de cet objet, qui passera au Conseil national lors de la session d'automne, d'obtenir ensemble son renvoi au Conseil fédéral.

Les conseillers nationaux Werner Messmer et Paul Rechsteiner vous invitent donc à une conférence de presse à l'occasion de laquelle, avec d'autres représentants des arts et métiers et des syndicats, ils expliqueront pourquoi l'exercice de cette révision doit être stoppé.

La conférence de presse se tiendra le mardi 31 août 2010, à 10 h 30, au Centre de presse du Palais fédéral.

Les personnes suivantes s'exprimeront :

- Werner Messmer, président de la Société suisse des entrepreneurs, conseiller national
- Paul Rechsteiner, président de l'USS, conseiller national
- Hans-Ulrich Bigler, directeur de l'Union suisse des arts et métiers
- Andreas Rieger, coprésident du syndicat Unia

Dans l'attente de vous rencontrer à cette date, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes cordiales salutations.

Contact:

Ewald Ackermann, service de l'information:  
031 377 01 09 ou 079 660 36 14